

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2014

"JUSTE ÉCHANGE" AU PLAN INTERNATIONAL - (N° 1771)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE4

présenté par

M. Bui

ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 61, substituer au mot:

"limiter",

le mot:

"interdire".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.